

Désignation de l'entreprise SAS AA EUROP TAXIS SARL										Néant ☐ *							
Adresse de l'entreprise 23 RUE ANATOLE FRANCE 62380 LUMBRES																	
SIREN		4 9 3 7 5 9 8 8 0			Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2			Durée de l'exercice précédent * 1 2									
										Exercice N clos le 3 1 1 2 0 2 5							
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010	186000		012			186000						
			Autres *		014	675		016			675						
	Immobilisations corporelles				028	158661		030	99850		58810						
	Immobilisations financières * (1)				040	5705		042			5705						
	Total I (5)				044	351041		048	99850		251190						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				050			052								
		Marchandises *				060			062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		Certifié par // yousign		064			066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *				068	92454		070	22392		70061					
		Autres * (3)				072	40453		074			40453					
	Charges constatées d'avance *				092	26		094			26						
	Valeurs mobilières de placement				080			082									
	Disponibilités				084	17751		086			17751						
	Total II				096	150686		098	22392		128293						
	Total général (I+II)										110	501727		112	122243		379484
PASSIF												Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120					5000							
	Écarts de réévaluation				124												
	Réserve légale				126					500							
	Réserves réglementées *				130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131			132									
	Report à nouveau				134					-38214							
	Résultat de l'exercice				136					94929							
	Subventions d'investissement				137												
	Provisions réglementées				140												
	Total I				142					62215							
Provisions pour risques et charges										Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156					27038							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164												
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166					26959							
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)				169	4129		172			73294						
	Comptes courants d'associés				173												
	Autres dettes				175					189976							
	Produits constatés d'avance				174												
Total III				176					317269								
Total général (I + II + III)										180			379484				
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	4825		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	11514							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	5200							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184								



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS AA EUROP TAXIS SARL		Certifié conforme	
SIRET	4 9 3 7 5 9 8 8 0 0 0 0 2 1		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
23 RUE ANATOLE FRANCE		Florent VASSEUR	
62380 LUMBRES			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A et U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation			
		SIRET	
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Transports de voyageurs par taxis		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15%
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%		Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	ZFA nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Autres dispositifs			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) :		Base d'imposition	Chiffre d'affaires
			Taux d'imposition
6 Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM) :		Base d'imposition	Taux d'imposition
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X EBP			
Examen de conformité fiscale			
☐ Prestataire de confiance :			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
RYDGE Conseil 47 AVENUE CLEMENCEAU CS 40055 62219 LONGUENESSE		SARL PRO AKTYS 3 RUE COPERNIC 62000 ARRAS	
Tél: 33321110150		Tél:	
Identité du déclarant:			
Date:		Lieu: Longuenesse	
Qualité et nom du signataire: M Patrick Vasseur - Président			
Signature :			

31122025

SAS AA EUROP TAXIS SARL

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS
---	--

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AA EUROP TAXIS SARL

31122025

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	186000	402		404		406	186000				
	Autres	410	675	412		414		416	675				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	152610	462	3008	464		466	155618				
	Autres immobilisations corporelles	470	1279	472	1762	474		476	3042				
Immobilisations financières		480	5275	482	430	484		486	5705				
TOTAL		490	345840	492	5200	494		496	351041				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	71497	552	26607	554		556	98105		
	Autres immobilisations corporelles	560	1223	562	521	564		566	1744		
TOTAL		570	72721	572	27129	574		576	99850		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme			⑧				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦						
Voir détail en annexe													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES								
(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Immobili-sations	Libellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
						Court terme *	Long terme		
							19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
	TOTAL								
		578	580	582	584	586	581	587	589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SAS AA EUROP TAXIS SARL							31122025		Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés		650	16420	652	22392	654	16420	656	22392
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666	
TOTAL			680	16420	682	22392	684	16420	686	22392
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683							
Autres im. incorporelles	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL		770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780					
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			982	129005						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis							
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter							
Déficits imputés			983	94929						
Déficits reportables			984	34075						
Déficits de l'exercice			860							
Total des déficits restant à reporter			870	34075						
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin				325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327				
Montant de la TVA collectée									374	90240
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	56105
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398	
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397	
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS										
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social									690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social									691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)						692				
Revenu brut social (si le montant est positif)									693	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2033-D

cadre C

Désignation de l'entreprise : SAS AA EUROP TAXIS SARL

Exercice N clos le : 31122025

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2033-B
Cadre B

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL 330		TOTAL 350	

Désignation de l'entreprise: SAS AA EUROP TAXIS SARL		Néant	
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 5		et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 5	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS (Hors CVAE)			
Effectif moyen du personnel :		376	14
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	896478
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
TOTAL 1		106	896478
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	1248
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	16420
TOTAL 2		144	17668
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	54724
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	193133
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	7703
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	255560
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	658586
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	658586
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	896478	Effectifs au sens de la CVAE * 023 14
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 5	160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 5
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 5

SIREN

4 9 3 7 5 9 8 8 0

Dénomination de l'entreprise SAS AA EUROP TAXIS SARL

Adresse (voie) 23 RUE ANATOLE FRANCE

Code postal 62380

Ville LUMBRES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	500
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902+ 904	906	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination EUFLORICK
N° SIREN (si société établie en France) 8 1 8 1 7 2 9 9 1 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500
Adresse : N° 23 Voie RUE ANATOLE FRANCE
Code Postal 62380 Commune LUMBRES Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	
	1

(1)

Néant ☒ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 5

SIREN

4 9 3 7 5 9 8 8 0

Dénomination de l'entreprise SAS AA EUROP TAXIS SARL

Adresse (voie) 23 RUE ANATOLE FRANCE

Code postal 62380

Ville LUMBRES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

AA EUROP'TAXIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 23, rue Anatole France,
62380 LUMBRES
493 759 880 RCS BOULOGNE SUR MER
DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 22 MAI 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 94 929 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	94 929 euros
Absorption des pertes antérieures	38 214 euros

Solde	56 715 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 56 715 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La Présidente

Florent VASSEUR

✓ Certifié par  yousign